

Bilan des ravageurs du canola de 2017 à 2025

La culture du canola de printemps attire de nombreux insectes, dont certains peuvent causer des dommages et entraîner des pertes de rendement. Le suivi des ravageurs demeure un défi important pour le maintien de la culture du canola dans les régions productrices. Sur une trentaine de sites répartis dans plusieurs régions (Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie et Montérégie-Est), le sous-réseau Grandes cultures du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) dépiste depuis plusieurs années différents ravageurs, dont la [cécidomyie du chou-fleur](#), les dommages liés aux altises ([altise des navets](#) et [altise des crucifères](#)), le [charançon de la silique](#), le [méligèthe des crucifères](#), la [punaise terne](#) et la [fausse-teigne des crucifères](#).

Le tableau 1 présente un bilan des activités du RAP Grandes cultures concernant les populations moyennes d'insectes ravageurs de 2017 à 2025. Aucune problématique majeure n'a été observée au cours de ces années, quoique certaines régions sont aux prises avec des populations plus élevées de certains insectes. La présence d'ennemis naturels, la régie de culture et les conditions météorologiques saisonnières peuvent expliquer en partie les populations observées dans le canola.

Tableau 1 : Moyennes provinciales des ravageurs du canola de 2017 à 2025

Ravageurs	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Cécidomyie du chou-fleur (nb/piège/jour de piégeage)	8,3	14,7	21,5	15,7	11,2	16,1	12,4	12,6	17,6	14,5
Altises (% défoliation)	3,6	2,8	5,4	5,9	3,4	4,1	2,7	2,2	4,5	3,8
Charançon de la silique (nb/10 coups de filet fauchoir)	3,9	1,1	5,3	1,7	1,3	8,0	15,8	6,1	4,3	5,3
Méligèthe des crucifères (nb/10 coups de filet fauchoir)	29,5	35,7	84,0	49,9	19,6	33,5	62,3	24,5	36,3	41,7
Punaise terne (nb/10 coups de filet fauchoir)	0,6	2,2	0,8	2,9	2,0	2,3	1,8	0,9	0,9	1,6
Fausse-teigne des crucifères (nb/10 coups de filet fauchoir)	0,7	0,6	4,5	1,6	0,7	0,9	0,2	1,6	1,4	1,4

D'autres facteurs peuvent affecter le rendement du canola, tels que les maladies, la sécheresse, le délai de récolte et l'égrenage sur pied. Il est donc important de suivre de près les champs, car certaines conditions de croissance peuvent accélérer la maturation et certaines variétés sont plus sensibles à l'égrenage. Le mode de récolte (andainage ou battage debout) et le moment de la récolte sont aussi à considérer. Le meilleur moment pour andainer est lorsque 50 à 60 % des grains dans les siliques ont commencé à brunir (stades BBCH 85-86), tandis que le canola est prêt à être récolté (sur pied ou en andain) lorsqu'il n'y a plus de grains verts et que la teneur en humidité est inférieure à 10 %.

Cécidomyie du chou-fleur

Le dépistage de la cécidomyie du chou-fleur (CCF) se fait à l'aide de quatre pièges à phéromone espacés de 50 m les uns des autres. Depuis le début du suivi de cet insecte par le RAP Grandes cultures, les captures ont pu être très variables d'un champ à l'autre, et ce, même au sein d'une même municipalité. Il est donc recommandé de dépister chaque champ de canola. Lorsque les conditions sont propices au développement de la CCF, il peut y avoir jusqu'à quatre pics de captures des adultes. Les œufs sont pondus dans les points de croissance des plants de canola et les dommages causés par les jeunes larves s'alimentant des tissus végétaux peuvent s'observer 5 à 10 jours après ces pics.

Les stades « rosette » et « élongation » sont les plus sensibles aux dommages causés par les larves de CCF. Le dommage le plus important pouvant être causé par ce ravageur est l'arrêt de l'élongation de la tige principale. Les dommages de CCF sont généralement plus importants en bordure de champ. Il est donc important de placer les pièges autant à l'intérieur du champ qu'en bordure pour avoir une évaluation représentative du ravageur. Si des symptômes sont observés sur les plants de canola, la grande capacité de compensation du canola permet généralement de réduire l'impact sur le rendement.

En Ontario, un seuil de 5 CCF/piège/jour est considéré pendant les stades vulnérables du canola. Au Québec, une récente étude menée par le Centre de recherche sur les grains (CÉROM) a démontré que la rentabilité des traitements insecticides contre la CCF dépendait surtout de la pression du ravageur lors des stades sensibles du canola. Lorsque les populations sont faibles au début de la saison et que les pics de captures demeurent modestes ou se produisent après la période sensible, les traitements appliqués au seuil de 5 CCF/piège/jour n'offraient aucun avantage économique. En revanche, lorsque les infestations sont importantes dès le stade végétatif et qu'elles se maintenaient relativement élevées durant toute la période sensible, les traitements appliqués aux seuils de 5 et de 40 CCF/piège/jour se sont révélés avantageux par rapport à l'absence de traitement. Le seuil de 40 CCF/piège/jour offre ainsi une performance relativement équivalente à celle du seuil de 5 CCF/piège/jour, tout en nécessitant moins d'applications.

Ce nouveau seuil plus élevé testé pour le Québec serait donc suffisant pour limiter les pertes, mais il doit être bien synchronisé avec la présence de l'insecte lors des stades sensibles du canola. Un suivi régulier des populations de CCF et une intervention bien synchronisée avec les stades sensibles peuvent s'avérer rentables lors de fortes infestations. L'application d'un insecticide serait donc à envisager uniquement en dernier recours, aux stades vulnérables du canola en situation de forte pression de CCF. Il est aussi important de rappeler de toujours suivre les recommandations des étiquettes d'insecticides homologués contre le ravageur visé.

D'une année à l'autre, les populations de CCF varient beaucoup (tableau 2). Depuis 2017, certains sites présentaient des populations élevées, mais le canola n'était plus aux stades sensibles lorsque les abondances ont été les plus fortes. Étant donné cette désynchronisation, les plants de canola ont été généralement peu affectés par ce ravageur. Le semis tôt au printemps permet d'ailleurs de mieux désynchroniser les CCF aux stades sensibles du canola. C'est en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Bas-Saint-Laurent que les populations sont les plus élevées, mais, en moyenne, le seuil québécois de 40 CCF/piège/jour n'y a jamais été atteint.

Tableau 2 : Populations moyennes de la cécidomyie du chou-fleur dans les régions productrices de canola

Régions	Nombre moyen de cécidomyies du chou-fleur/piège/jour de piégeage									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Abitibi-Témiscamingue	12,6	16,7	36,6	23,2	11,3	20,0	8,7	23,5	35,8	20,9
Bas-Saint-Laurent	2,8	25,6	13,6	13,0	9,1	10,7	21,2	9,7	16,4	13,6
Capitale-Nationale	-	0,1	1,1	10,6	1,8	10,0	1,2	0,1	0,25	3,1
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	1,2	1,2
Chaudière-Appalaches	0,3	1,5	4,2	5,2	6,2	5,3	4,9	0,6	15,1	4,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	3,7	5,3	2,1	7,9	4,8
Mauricie	-	-	-	-	-	-	-	0,3	0,2	0,3
Montérégie-Est	-	-	-	-	-	-	-	5,7	6,2	6,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,5	11,0	18,9	14,3	16,4	25,1	15,9	15,7	21,2	16,1

Note : les dépistages ont débuté en 2022 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2024 pour la Mauricie et la Montérégie-Est et en 2025 pour le Centre-du-Québec.

Pour plus d'information sur ce ravageur

Consulter la fiche technique [La cécidomyie du chou-fleur](#).

Altises

Dans les champs de canola suivis par le RAP Grandes cultures, l'activité des altises est évaluée en déterminant les pourcentages moyens de défoliation (petits trous sur les feuilles) sur 3 plants à 10 stations (30 plants au total). Le suivi de la défoliation se fait du stade cotylédons jusqu'au stade 5 feuilles. Après ce stade, les plants sont beaucoup plus tolérants aux dommages d'altises. Si des dommages importants (près du seuil de 25 % de surface défoliée) sont observés lors d'un dépistage, il est suggéré de revenir deux jours plus tard afin de suivre de près l'évolution de la défoliation. Un traitement insecticide est indiqué seulement si le pourcentage moyen de défoliation est d'au moins 25 %, et que les altises continuent de s'alimenter. Par ailleurs, une levée inégale du canola peut rendre certains champs plus à risque de défoliation, car les zones au stade cotylédons peuvent dépasser le seuil de 25 % alors que les plants aux stades 1 à 2 feuilles demeurent sous le seuil d'intervention.

Les taux de défoliation observés dans les champs suivis par le RAP Grandes cultures demeurent généralement faibles au Québec, soit inférieurs à 10 % (tableau 3). Certaines années, l'activité des altises peut être réduite par les conditions météorologiques défavorables (temps frais et humide, vent, etc.). De plus, avec l'avancement de la saison de croissance et dès que les plants de canola développent de nouvelles feuilles, les altises deviennent moins actives et sont donc moins problématiques. Le risque de dommages par les altises dans le cas de semis tardif est donc limité.

Au cours des neuf dernières années, seulement 3 des 257 champs dépistés par le RAP Grandes cultures ont atteint le taux de défoliation de 25 %, dont deux au Bas-Saint-Laurent (2019 et 2020) et un au Saguenay-Lac-Saint-Jean (2019). Les défoliations moyennes observées en Capitale-Nationale ont souvent été les plus basses, contrairement au Bas-Saint-Laurent où elles étaient les plus élevées (tableau 3). Toutefois, la défoliation observée en 2025 en Capitale-Nationale a été la moyenne la plus forte des neuf dernières années (10,6 %; tableau 3). Il faut cependant mentionner que cette donnée représente un seul site. Depuis 2017, la défoliation moyenne maximale observée à l'échelle provinciale a été de 5,9 % en 2020. Cette défoliation était depuis en baisse jusqu'en 2024 avec la plus faible défoliation enregistrée par le RAP Grandes cultures (2,2 %; tableau 1), mais la tendance s'est inversée en 2025 avec une augmentation à 4,5 % (tableau 1).

La majorité des champs de canola au Québec sont semés avec des semences enrobées d'insecticides visant à contrôler les dommages causés par les altises. L'effet de ces traitements dure de 14 à 35 jours après le semis. Ce délai protège les stades sensibles du canola des altises (cotylédons à 4 feuilles), diminuant ainsi le risque de défoliation. Cependant, selon plusieurs travaux de recherche, l'altise du navet, l'espèce prédominante dans les champs de canola au Québec, serait moins sensible aux traitements de semences insecticides à base de néonicotinoïdes.

Tableau 3 : Défoliations moyennes causées par les altises dans les régions productrices de canola

Régions	Taux de défoliation moyen (%)									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Abitibi-Témiscamingue	2,2	2,4	4,8	5,6	6,0	2,5	3,7	3,5	3,2	3,8
Bas-Saint-Laurent	7,5	3,9	7,7	8,9	2,9	5,9	3,2	2,0	6,0	5,3
Capitale-Nationale	0,7	0,4	1,2	0,2	0,3	0,4	0,0	0,9	10,6	1,6
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	2,9	2,9
Chaudière-Appalaches	1,9	1,9	0,6	4,4	1,5	0,3	1,0	3,4	1,3	1,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	0,8	1,2	2,3	5,3	2,4
Mauricie	-	-	-	-	-	-	-	1,8	1,3	1,6
Montérégie-Est	-	-	-	-	-	-	-	4,0	0,6	2,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,7	3,2	6,2	4,4	2,8	7,9	2,8	1,0	6,3	4,1

Note : les dépistages ont débuté en 2022 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2024 pour la Mauricie et la Montérégie-Est et en 2025 pour le Centre-du-Québec.

Pour plus d'information sur ce ravageur

Consulter la fiche technique [Altise du navet et altise des crucifères](#).

Charançon de la silique

Le dépistage de ce ravageur se fait à l'aide d'un filet fauchoir dans cinq stations réparties aléatoirement dans le champ de canola aux stades boutons (BBCH 50 à 55) et début de la floraison (BBCH 59 à 62). Le dépistage est réalisé champ par champ, car la situation peut varier énormément d'un champ à l'autre sur une même entreprise. Le seuil d'intervention économique est de 25 à 40 adultes/10 coups de filet. De récentes études ont montré que le seuil au Québec serait plutôt autour de 30 adultes/10 coups de filet. Une étude sera d'ailleurs conduite par le CÉROM en 2026 pour valider ce nouveau seuil.

La présence du charançon de la silique est généralement faible et localisée à certains sites ou certaines régions (tableau 4). Toutefois, les plus récentes données de dépistage du RAP Grandes cultures ont démontré des populations qui atteignent ou dépassent le seuil pour certains champs de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Chaudière-Appalaches. Ces dépassements sont observés depuis les deux ou trois dernières années. Pour ces régions, la surveillance des champs de canola est recommandée dans les prochaines années, particulièrement lorsque le stade sensible de 10-20 % de floraison du canola sera atteint. C'est à ce stade qu'il est possible de déterminer si le nombre de charançons adultes capturés justifie une intervention. En fin de saison, il est possible d'évaluer les dommages occasionnés par le ravageur en comptant le nombre de siliques trouées avant la récolte. Si plus de 25 % des siliques sont trouées, le rendement en canola risque d'être affecté (seuil de dommage économique).

Les faibles populations de charançons de la silique répertoriées dans les autres régions du Québec peuvent s'expliquer par la présence de petites guêpes parasitoïdes. Parmi celles-ci, *Trichomalus perfectus* est l'espèce dominante. Cet ennemi naturel est bien répandu dans plusieurs régions et contribue à maintenir les populations de charançons de la silique sous le seuil des dommages économiques. Ainsi, avant d'intervenir, il est important de s'assurer que l'utilisation d'insecticides est justifiée pour ne pas éliminer ces guêpes parasitoïdes ainsi que les autres ennemis naturels pouvant aider au contrôle des populations de charançons de la silique et des autres ravageurs du canola. Un traitement insecticide devrait être envisagé uniquement en dernier recours et être effectué avant le stade 10-20 % de floraison (BBCH 61-62), après quoi le traitement ne serait pas efficace. Il est aussi important de toujours suivre les étiquettes des différents produits.

Tableau 4 : Populations moyennes du charançon de la silique dans les régions productrices de canola

Régions	Nombre moyen de charançons de la silique/10 coups de filet fauchoir									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Abitibi-Témiscamingue	0,4	0,1	0,1	0,7	0,4	3,8	23,7	15,1	15,0	6,6
Bas-Saint-Laurent	4,9	1,9	7,8	1,4	0,4	2,0	4,2	1,1	1,8	2,8
Capitale-Nationale	3,9	0,0	46,8	5,9	2,8	35,7	9,8	9,6	0,4	12,8
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
Chaudière-Appalaches	2,8	1,6	3,0	10,9	6,4	44,5	52,9	15,1	4,3	15,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	0,0	0,5	0,1	1,4	0,5
Mauricie	-	-	-	-	-	-	-	1,1	0,0	0,6
Montérégie-Est	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,2	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,1	0,4	1,5	0,8	0,8	1,3	2,7	0,9	0,8	1,1

Note : les dépistages ont débuté en 2022 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2024 pour la Mauricie et la Montérégie-Est et en 2025 pour le Centre-du-Québec.

Pour plus d'information sur ce ravageur

Consulter la fiche technique [Le charançon de la silique](#).

Méligèthe des crucifères

Le dépistage de ce ravageur se fait aussi à l'aide d'un filet fauchoir, à cinq stations réparties aléatoirement dans un champ de canola, dès l'apparition des premiers boutons floraux et jusqu'à la mi-floraison. Passé ce stade, les adultes de méligèthe délaissent les boutons pour les fleurs ouvertes afin de se nourrir de pollen libre.

C'est surtout aux stades boutons et début floraison que la culture pourrait être vulnérable aux dommages de cet insecte. Le canola peut tolérer de fortes populations de méligèthes des crucifères sans qu'il y n'ait d'impact économique. Les seuils d'intervention établis en Europe sont très élevés (6 000 à 9 000 méligèthes adultes/10 coups de filet, selon la densité des plants). Selon les données du RAP Grandes cultures (tableau 5), les risques économiques pour la culture sont généralement faibles. Depuis 2017, les taux de captures maximaux recensés étaient de 848, 393 et 359 méligèthes adultes/10 coups de filet, respectivement au Bas-Saint-Laurent en 2020 et 2025 et en Chaudière-Appalaches en 2023. Avec de telles densités, les méligèthes sont très visibles dans le champ et les captures peuvent paraître impressionnantes. À noter que de forts taux de captures sont régulièrement observés au Bas-Saint-Laurent et, dans une moindre mesure, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il n'existe aucun seuil validé pour le Québec, mais les densités de population recensées par le RAP Grandes cultures se sont maintenues largement en dessous des seuils utilisés en Europe. Aucune baisse de rendement n'a été attribuée à ce ravageur dans les champs suivis par le RAP. De plus, aucun traitement insecticide n'est actuellement homologué contre ce ravageur au Canada.

Tableau 5 : Populations moyennes du méligèthe des crucifères dans les régions productrices de canola

Régions	Nombre moyen de méligèthes des crucifères adultes/10 coups de filet fauchoir									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Abitibi-Témiscamingue	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Bas-Saint-Laurent	54,2	60,6	158,4	88,1	35,0	68,4	134,7	55,0	100,6	83,9
Capitale-Nationale	4,2	0,1	8,2	0,0	1,6	10,9	0,6	11,1	0,1	4,1
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	0,6
Chaudière-Appalaches	7,5	8,6	2,2	1,3	2,6	11,4	79,5	8,2	17,6	15,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	10,5	4,9	7,7	21,8	11,2
Mauricie	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,0	0,1
Montérégie-Est	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,0	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25	18,8	38,8	39,9	31,7	42,1	54,4	28,2	24,6	33,7

Note : les dépistages ont débuté en 2022 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2024 pour la Mauricie et la Montérégie-Est et en 2025 pour le Centre-du-Québec.

Pour plus d'information sur ce ravageur

Consulter la fiche technique [Méligèthe des crucifères](#).

Punaise terne

Le dépistage de ce ravageur se fait également à l'aide d'un filet fauchoir, à 15 stations réparties aléatoirement dans un champ de canola, dès l'apparition des boutons floraux (BBCH 50) jusqu'à la fin de la formation des siliques (BBCH 79). Toutefois, dans le cadre du RAP Grandes cultures, le dépistage est réalisé à cinq stations, en même temps que le dépistage des autres ravageurs (BBCH 50 à 69). Dans l'Ouest canadien, le seuil est fixé à 20-30 individus/10 coups de filet. Peu de sites suivis par le RAP dépassent ce seuil (tableau 6). En effet, au cours des neuf dernières années, seulement 5 des 257 champs dépistés ont atteint la limite inférieure du seuil (20 individus/10 coups de filet fauchoir). Deux de ces sites étaient situés en Abitibi-Témiscamingue (2021), deux au Bas-Saint-Laurent (2018 et 2022) et un au Saguenay-Lac-Saint-Jean (2020). Un seul de ces sites dépassait la limite supérieure avec 36 individus/10 coup de filet (Bas-Saint-Laurent). La punaise terne demeure peu problématique dans le canola au Québec, mais, selon les saisons et les conditions météorologiques (ex. : temps sec et sans vent), un suivi pourrait être recommandé.

Tableau 6 : Populations moyennes de la punaise terne dans les régions productrices de canola

Régions	Nombre moyen de punaises ternes/10 coups de filet fauchoir (nymphe + adultes)									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Abitibi-Témiscamingue	0,8	1,9	1,2	2,1	5,2	0,3	1,9	0,4	0,2	1,6
Bas-Saint-Laurent	1,8	2,9	0,8	1,4	0,3	5,2	1,6	1,3	1,4	1,9
Capitale-Nationale	0,4	0,1	0,1	0,3	2,4	0,4	0,0	0,5	0,0	0,5
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1
Chaudière-Appalaches	0,7	0,3	0,1	1,2	0,7	2,1	0,1	0,4	2,7	0,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	0,2	0,1	1,6	0,4	0,6
Mauricie	-	-	-	-	-	-	-	4,3	0,0	2,2
Montérégie-Est	-	-	-	-	-	-	-	0,6	1,2	0,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,1	2,4	0,6	5,4	1,0	2,1	3,9	0,8	1,0	2,0

Note : les dépistages ont débuté en 2022 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2024 pour la Mauricie et la Montérégie-Est et en 2025 pour le Centre-du-Québec.

Fausse-teigne des crucifères

Le dépistage des adultes se fait à l'aide de pièges à phéromone ou par filet fauchoir. Cependant, il n'existe pour le moment aucune corrélation entre le nombre de papillons piégés par les pièges à phéromone ou par filet fauchoir et celui des larves. En effet, l'abondance d'adultes peut parfois paraître très élevée, mais en réalité, le dépistage des larves peut déceler des abondances bien en deçà des seuils d'intervention. C'est pourquoi il est préférable de dépister les larves.

Le dépistage des larves de ce ravageur se fait par battage des plants ou par filet fauchoir, dans 5 à 10 stations bien réparties dans le champ de canola. À chaque station, les plants sont prélevés sur 0,1 m² (32 cm x 32 cm), secoués sur une surface lisse (tissu ou carton), afin de déloger et de récupérer les larves avant d'effectuer leur décompte. La moyenne des décomptes des 5 à 10 stations est ensuite calculée et le résultat obtenu est multiplié par 10 afin d'obtenir une valeur en mètres carrés. La surveillance est recommandée à partir de la première apparition des boutons floraux (BBCH 50). Toutefois, depuis 2017, les populations de la fausse-teigne des crucifères ont été très faibles (tableau 7). Les seuils économiques sont basés sur l'abondance de larves et varient selon le stade de la culture. Du stade végétatif à la floraison (BBCH 30 à 69), le seuil économique est de 100 à 150 larves/m² (~1-2 larves/plant), alors qu'il est de 200 à 300 larves/m² (~2-3 larves/plant) du stade fin de la floraison au début de la maturation des siliques (BBCH 69-80). Ce ravageur n'est donc pas problématique au Québec et n'est, pour le moment, pas à surveiller de près.

Tableau 7 : Populations moyennes de larves de la fausse-teigne des crucifères dans les régions productrices de canola

Régions	Nombre moyen de larves de fausses-teignes des crucifères/10 coups de filet fauchoir									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moy.
Abitibi-Témiscamingue	3,4	0,9	6,1	2,4	0,9	0,8	0,2	0,8	1,8	1,9
Bas-Saint-Laurent	0,8	0,6	6,0	0,8	0,5	2,0	0,1	1,2	1,6	1,5
Capitale-Nationale	0,2	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,1
Centre-du-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1
Chaudière-Appalaches	1,3	0,6	0,2	0,5	0,0	0,0	0,1	4,4	0,9	0,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	0,0	0,1	2,1	1,6	1,0
Mauricie	-	-	-	-	-	-	-	1,9	0,0	1,0
Montérégie-Est	-	-	-	-	-	-	-	1,2	1,4	1,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,1	0,1	1,6	1,6	0,7	0,4	0,0	0,4	0,7	0,6

Note 1 : un coup de filet fauchoir équivaut à environ 1,2 m².

Note 2 : les dépistages ont débuté en 2022 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en 2024 pour la Mauricie et la Montérégie-Est et en 2025 pour le Centre-du-Québec.

Conclusion

Depuis 2017, l'abondance des principaux ravageurs du canola n'était élevée que dans quelques champs. Toutefois, la surveillance reste de mise, car la situation pourrait changer dans les prochaines années, selon les conditions météorologiques et la pression exercée par les ennemis naturels, notamment.

Par ailleurs, un guide destiné aux producteurs et aux intervenants de la filière du canola au Québec est disponible pour aider les acteurs du milieu à mettre en place des stratégies de gestion intégrée contre les insectes nuisibles du canola. Ce [Guide des ravageurs et des ennemis naturels du canola au Québec](#), produit par le [CÉROM](#), recense les connaissances les plus à jour. Différents éléments sont abordés pour chaque ravageur : la biologie, les méthodes de dépistage, les seuils d'intervention et les méthodes de lutte. Les informations sur les ennemis naturels pouvant exercer un certain contrôle des ravageurs dans le canola sont également incluses.

Ce bulletin d'information a été mis à jour en 2026 par S. Boquel, chercheur en entomologie (CÉROM), ainsi que H. Brassard et V. Samson, agronomes (MAPAQ). Le texte original a été rédigé par le [Groupe de travail du RAP Grandes cultures sur les ravageurs du canola](#). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseuse du sous-réseau Grandes cultures](#) ou [le secrétariat du RAP](#). Édition : Marie-Edith Cuerrier, agr., M. Sc. et Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.